

CONDITIONS GENERALES DE VENTES SETL

Les présentes conditions générales s'appliquent à et font partie de tous les Contrats. Le Contrat constitue l'intégralité des arrangements et de l'accord entre **SARL SETL** (le « Fournisseur ») et toute personne physique ou morale, professionnel ou consommateur (le « Client »). Aucune autres conditions générales ne seront applicables au Contrat. Les dérogations au Contrat, y compris aux présentes conditions, seront valables uniquement si elles ont été expressément convenues par écrit par les Parties. Le fait de passer commande, d'être livré ou d'enlever du produit implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces conditions. En cas de conflit entre les présentes conditions générales et les conditions d'une confirmation de commande par le Fournisseur, ces dernières prévaudront. Le fait que le Fournisseur ne se prévale pas à un moment donné des présentes ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir de l'une quelconques desdites conditions.

OBJET : Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable du distributeur.

COMMANDE : Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive. Il appartient au client de vérifier la quantité admissible dans son stockage préalablement à toute commande.

LIVRAISON : La date de livraison est convenue avec le client lors de la prise de commande. En cas de report de la date de livraison à l'initiative du client, une nouvelle date de livraison sera convenue entre le distributeur et le client. Le distributeur informera le client du prix applicable à cette livraison. En cas de report de la date de livraison liée à un cas de force majeure (tels que événements perturbant l'approvisionnement des raffineries ou des dépôts, grève, restrictions à la commercialisation de carburants ou combustibles fixée par disposition législative ou réglementaire), le distributeur ne pourra pas être considéré comme responsable. Une nouvelle date et le prix seront convenus pour cette livraison.

VOLUME MINIMUM : La livraison devra être au minimum de 300 litres.

RECEPTION DES PRODUITS CHEZ LE CLIENT : Le Client doit, préalablement à la livraison, et conformément à la réglementation en vigueur, mettre ses installations en état de recevoir la marchandise. La réception des produits se fait sous la responsabilité du client, qui devra confirmer la quantité et le type de produit commandé, que la cuve peut recevoir la quantité à livrer sans risque de débordement ou autre accident, désigner au chauffeur-livreur le point de dépôtage, veiller au respect des précautions d'usage relatives à la sécurité et à la protection de l'environnement. Le volume des produits pétroliers varie en fonction de leur température. La mesure métrologique des produits à température réelle est effectuée à la livraison. Le distributeur ne peut être tenu responsable des variations de volume résultant des caractéristiques de stockage du client.

PRIX : Les prix sont ceux du tarif en vigueur au jour de la commande. Les prix à la commande sont garantis pour une livraison sous 4 jours maximum.

AJUSTEMENT DU PRIX A LA QUANTITE LIVREE : Au cas où la quantité commandée par le client ne peut être entièrement délivrée du fait de la capacité du stockage, la facturation est ajustée à la tranche du tarif du distributeur correspondant à la quantité délivrée, attestée par le ticket de volucompteur.

FRAIS DE LIVRAISONS : Les frais de livraison sont inclus dans le prix du produit, toutefois des frais seront appliqués en cas de volume livré inférieur à la quantité minimale de 300L.

REDUCTIONS DE PRIX : Le tarif de l'entreprise, compte tenu de la nature des produits et de la volatilité de leurs prix est soumis à de fréquentes variations (quotidiennes). Il tient compte des quantités commandées et du lieu de livraison.

DELAI DE PAIEMENT : Le paiement des marchandises livrées au consommateur est exigible à la livraison ou à la date d'échéance figurant sur la facture (ou sur le document valant facture).

DEFAUT OU RETARD DE PAIEMENT : Toute facture non réglée à son échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités à un taux moins égal à **3 fois le taux légal** sans pouvoir être inférieur au taux légal majoré de 5 points.

INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECouvreMENT : Conformément aux dispositions de l'article L441-6 du code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de **40 euros**. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier pourra demander une indemnité complémentaire sur justification.

REFUS DE COMMANDE : Dans le cas où le client passe une commande sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédentes, le distributeur pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

NOUVEAU CLIENT- ACOMPTE A LA COMMANDE : Toute commande passée par un nouveau client (client non inscrit dans notre fichier) entraînera, lors de la commande, le versement d'un acompte par le client correspondant à 50% du prix TTC de la commande. Le solde sera versé à la livraison.

GARANTIES LEGALES : Les produits vendus sont couverts par la garantie légale de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L211-4 et suivants du code de la consommation et par la garantie légale contre les vices cachés prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Toute demande concernant ces garanties devra être formulée par écrit auprès de : SETL 74 Rue Seblin 5050 CARENTAN 02/33/42/15/00

ACTION EN GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE : Le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir en garantie légale de conformité. Le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du code de la consommation. Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai sera porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue prévue aux articles 1641 et suivants du code civil. Il peut dans ce cas choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

QUALITE DES PRODUITS LIVRES : Nos produits sont conformes aux caractéristiques techniques imposées par la réglementation. En cas de contestation sur la qualité des produits livrés, le client devra informer le distributeur. Une analyse en laboratoire pourra être proposée par le distributeur sur le produit restant en cuve, conformément aux usages de la profession. Le distributeur ne saurait être tenu directement ou indirectement responsable des dysfonctionnements ou dommages consécutifs à l'incorporation par le client d'additifs dans le produit livré postérieurement à la livraison ainsi qu'à des conditions de stockage inadapté. Le distributeur ne saurait être tenu directement ou indirectement responsable de l'altération des produits livrés et stockés par le client dans des réservoirs en plastique exposés aux ultra-violets ainsi que dans des réservoirs non-adapté, trop vieux ou non entretenus.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL : Les données à caractère personnel collectées et traitées par l'entreprise SETL sont utilisées pour le traitement des commandes, des livraisons, des paiements, la gestion des relations clients, prospection, en vue de l'exécution du contrat. Les données à caractère personnel traitées par notre entreprise sont les suivantes : nom, prénom, adresse, Numéro de téléphone, coordonnées bancaire. La communication de ses données à caractère personnelles par le client est une condition préalable nécessaire à l'exécution des finalités du traitement. Les informations à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement de votre commande, mais aussi au-delà afin de répondre à d'éventuelles réclamations ou bien afin de répondre à des exigences légales. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de ses données, d'opposition, de portabilité de ses données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès. Ces droits peuvent être exercés directement auprès de l'entreprise. Pour toute réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'accès aux données à caractère personnel est limité aux salariés de l'entreprise habilités à les traiter. Les données ne feront l'objet ni de diffusion, ni de communication ou de transfert à des tiers. [Si les données sont transmises à des tiers] Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers sous forme crypté afin d'en assurer la sauvegarde. L'ensemble de vos données personnelles sont conservées durant 10 ans maximum après la dernière facturation d'un produit ou d'un service pour assurer la traçabilité des services et produits, et ce après la dernière facturation. Ces données sont traitées par tout collaborateur autorisé de l'entreprise pour les besoins de son activité. La conservation des données peut atteindre 10 ans par obligations réglementaires. Ces données ne sont transférables à un tiers qu'en cas de vente de l'entreprise ou de ses activités. Vous pouvez nous demander de connaître les données vous concernant que nous détenons et d'en rectifier ou supprimer. En cas de réclamation non aboutie, la CNIL est compétente.

MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE : « Si votre réclamation écrite n'a pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr / Le médiateur national de l'énergie Libre réponse n° 59252 – 75443 PARIS Cedex 09. »

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement complet du prix, en principal et accessoire. En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par le vendeur. Les biens demeurant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre, les utiliser ou les transformer avant ce paiement. Les présentes dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques à l'acheteur dès la livraison des biens vendus.

ENTRETIEN DE L'INSTALLATION : Il appartient au client d'entretenir son installation conformément aux règles applicables, notamment de manière à éviter tout épandage de produit.

POUR LE FIOUL DOMESTIQUE ET LE GAZOLE NON ROUTIER : "Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés"

ATTRIBUTION DE JURIDICTION : Pour tout litige entre le client et le distributeur, le tribunal compétent sera celui du siège social du vendeur. Pour les litiges entre le distributeur et un client « consommateur », le tribunal compétent sera celui du ressort du domicile de ce dernier.

USAGES PROFESSIONNELS : La vente et la livraison de produits pétroliers font l'objet d'usages professionnels spécifiques. Ces usages ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Paris.

DROIT DE RETRACTATION : [L'article L221-28 2° du code de la consommation dispose que le droit de rétractation **ne peut être exercé** pour les contrats de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation. Cette disposition s'applique à la fourniture de produits pétroliers, pour lesquels **le client ne dispose pas de la faculté de rétractation.**

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de SETL 74 RUE SEBLINE 50500 CARENTAN

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) /reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

.....

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Signature ou cachet :